

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 109 (1983)
Heft: 18

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que la viabilité économique des travaux entrepris — déterminée par le prix des unités de logements défini au préalable — est déterminée par le coût, le prix du terrain et la façon d'en tirer le meilleur parti: nombre et type des unités de logements, type d'occupation du terrain, etc., fruit d'études élaborées.

Une fois la viabilité économique établie et les études approuvées par la BNH, les projets sont soumis à l'examen et à l'approbation de divers organismes de l'Etat, selon un processus complexe qui exige la présence constante des auteurs du projet.

L'exécution des travaux est suivie de près par le bureau mandaté jusqu'à la réception des travaux, accordée par les mêmes organismes qui avaient approuvé les projets correspondants. La phase actuelle de récession économique crée des conditions défavorables pour toutes les activités. Les deux objectifs principaux de la BNH — aussi bien le renforcement de l'industrie de la cons-

truction civile que la campagne pour l'accession à la propriété — dépendent d'une situation économique stable, surtout en ce qui concerne les problèmes des emplois et des salaires. En situation de crise, tout est stationnaire: le marché consommateur, les financements et les projets. Ces faits exigent une reformulation complète des objectifs et des moyens, en effectuant, s'il le faut, des changements profonds.

L'Etat de Minas Gerais s'enorgueillit de posséder une architecture coloniale baroque aux caractéristiques bien particulières et qui représente vraiment les arts nationaux de l'époque. Et même l'activité de l'exploitation minière et l'isolement entre les montagnes éloignées les unes des autres ont contribué à la formation du «mineiro» aux traditions politiques, économiques et artistiques profondément ancrées dans le passé. C'est cet Etat qui a été le moins touché par les courants migratoires de ces 100 dernières années; aujourd'hui il est ha-

bité par une population encore assez conservatrice.

Existe-t-il ou non la possibilité de créer ici des conditions qui seraient nécessaires à l'évolution et à la recherche de l'architecture au moyen d'une activité professionnelle adéquate? Cela dépend avant tout des architectes eux-mêmes. Les principaux facteurs prometteurs pour le futur ne manquent pas: la reconnaissance, dans des secteurs de plus en plus vastes de la société, de la valeur du travail de l'architecte et de la croissance du Brésil rendue possible par l'occupation d'immenses surfaces encore inhabitées. Bref, la crise économique ne va pas durer éternellement.

Auteur de l'article:

Istvan Farkasvölgyi

Architecte

Avenida Brasil 1831

Belo Horizonte

(Traduction: Agnès Goda, architecte SIA, Genève.)

Industrie et technique

Les problèmes de l'industrie chimique suisse en 1982: rétrospective

L'année passée, l'industrie chimique suisse s'est vue confrontée à toute une série de problèmes. Contrairement aux pronostics, l'essor économique n'a pas encore commencé. Le faible taux de croissance économique, les intérêts élevés et la rentabilité insuffisante ne sont que quelques-uns des facteurs qui ont exercé une influence négative sur la marche des affaires. Par contre, c'est avant tout aux efforts visant à endiguer la progression des coûts que l'industrie chimique doit l'amélioration partielle de la situation des revenus. Pour surmonter les problèmes de l'avenir, il lui faut cependant des fonds actifs; les efforts de recherche et de développement revêtent donc à cet égard une signification d'autant plus grande.

La propagation du protectionnisme représente un problème toujours plus préoccupant pour l'industrie chimique. Un nombre croissant de nations industrielles réduisent les prix des produits industriels fabriqués par leurs ressortissants afin de favoriser les débouchés extérieurs. Pour cette raison, l'industrie chimique doit faire face à une concurrence toujours plus intense.

Du point de vue statistique, les entreprises chimiques sont parvenues à augmenter le volume des exportations vers un grand nombre de pays destinataires. En revanche, le paiement des produits fournis ainsi que le rapatriement d'une juste part des revenus sont devenus incertains ici ou là. Dans ce contexte, la couverture d'assurance de ces risques à l'exportation joue un rôle primordial, surtout du fait que

leur prise en charge par les entreprises touche visiblement aux limites de ce qui est raisonnable du point de vue de la gestion. Ce facteur est important si l'on considère que l'insolvabilité de différents pays et de clients importants pourrait persister. En raison de sa part importante des frais fixes, l'industrie chimique dépend d'une répartition géographique aussi vaste que possible des risques d'exportation. Dans ce contexte, la possibilité d'assurer les risques politiques et de transfert par le moyen de la garantie contre les risques à l'exportation (GRE) est d'une importance primordiale.

Industrie pharmaceutique

La branche pharmaceutique a dû affronter également des problèmes difficiles au cours de 1982. Les interventions étatiques dans le domaine de la formation des prix et du volume des ventes de médicaments se sont renforcées dans le monde. Il s'agit avant tout de mesures socio-politiques qui mettent en cause le financement de la recherche pharmaceutique à long terme. Dans un grand nombre de pays, il n'a pas toujours été possible — pour les raisons citées — de parer à la hausse permanente des coûts de production. Par contre, quelques produits nouveaux présentant un haut facteur d'innovation ont fourni une contribution positive. Sur le plan national également, l'industrie pharmaceutique a dû faire face à de nombreux problèmes. Mentionnons dans ce contexte la révision totale de l'accord intercantonal sur le contrôle des médicaments et les nouveaux prospectus d'emballage qui sont réalisés dans le secteur des médicaments pour mieux satisfaire aux besoins des patients. Les négociations avec

l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) au sujet de la pratique à suivre en matière d'adaptations des prix au renchérissement se sont poursuivies. Bien qu'on ait enregistré quelques progrès dans ce domaine, on attend encore des résultats plus concrets.

La branche pharmaceutique a dû en outre s'occuper de la révision de l'assurance-maladie. Bien que l'industrie comprenne la nécessité de mettre sur pied un contrôle de prix destiné à empêcher les abus, elle est d'avis que les mesures proposées (fixation par l'Etat des prix des médicaments et limitation du remboursement des médicaments par les caisses-maladie) vont dans la mauvaise direction et qu'elles sont du moins en partie, contraires à la Constitution.

Protection de l'environnement et attitude hostile vis-à-vis de l'industrie chimique

L'an passé, le projet de loi sur la protection de l'environnement a pris une importance considérable. L'industrie chimique a adopté une attitude positive à l'égard du projet de loi et des principes qu'il contient afin de protéger l'homme et son environnement naturel. Cependant, elle estime que la version actuelle, déjà approuvée par le Conseil national, doit être soumise à un examen plus critique. Les nouvelles dispositions, parfois très dures, rendraient plus difficile la situation des moyennes et petites entreprises qui représentent en Suisse un potentiel industriel considérable.

Par le biais d'une information objective, la Société suisse des industries chimiques (SSIC) a cherché à faire pièce à l'hostilité grandissante d'une certaine frange du public à l'égard de l'industrie chimique. Le grand public a été documenté sur les prestations positives de la chimie

à diverses occasions, notamment celle du centenaire de la SSIC en 1982 où les efforts dans ce domaine ont été intensifiés (spots publicitaires à la TV, journal «Chimie»).

Vie de la SIA

«Ascenseurs» Norme SIA 370/10, édition 1979

Questions apparues à l'usage

Depuis la mise en vigueur de la norme SIA 370/10 «Ascenseurs», la Commission 370 s'est vu adresser un certain nombre de questions concernant l'interprétation de certains points. Son groupe de travail I a discuté à fond des problèmes soulevés et a rédigé les réponses appropriées. Il s'agissait en particulier de préciser certaines exigences et de se prononcer sur la compatibilité des solutions proposées avec les exigences de la norme ainsi que leur application aux ascenseurs à entraînement hydro-électrique. Nous publions ci-après les questions reçues avec les réponses du groupe de travail, selon les interprétations qu'il en a élaborées. La SIA entend ainsi en informer entre autres les fabricants et les administrations publiques intéressées et fera suivre ultérieurement des informations complémentaires. Elle espère ainsi rendre service aux utilisateurs de la norme.

Balustrade sur le toit de la cabine, distance de sécurité

ad textes 3 041 et 3 042
(concerne aussi 6 08 3)

Question

«Selon 6 08 3, il faut munir le toit des cabines d'ascenseurs d'une balustrade d'une hauteur